Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chasnay - Tome IV

Chasnay, c^ne^ de *Grez-en-Bouère* — L'abbé Foucher écrit, avec une exagération manifeste, au sujet de l'affaire de Chasnay (25 mai 1832) : Les fuyards arrivés à Saint-Charles « reçurent le secours des compagnies de M. de Pontfarcy, composées en grande partie des ouvriers des mines, qui soutinrent avec courage l'attaque des Castrogontériens. Mais à la fin, il fallut céder. Le combat dura trois heures et coûta beaucoup de sang. »

Il ajoute que Saint-Martin passa pour mort, mais qu'il se sauva, que sa femme prit le deuil et qu'ainsi le vieux chouan put mourir tranquille (Je donne tout ceci à titre de renseignement).

Les mégères de Château-Gontier voulaient insulter les cadavres qu'on rapporta. Un meunier de Gennes qui ramenait ses chevaux fut tué par un individu qu'on avait armé pour recruter la garde nationale.

Seigneurs. — Juliette de Chasnay avait probablement épousé en premières noces, sous le nom de Juliette Le Moulnier, fille de Guillaume Le M., Huet de Baubigné. — Marguerite d'Olivet, dame de la Raguinière (Saint-Sauveur-de-Flée), était veuve en 1415 de Jean de Baubigné. — Jean de B., sieur de la Belotière (Azé), de la Reguardière (Gennes), de la Nardière (Argentré), transigea en 1476 pour une rente léguée à la cure de Grez par Guillaume Le Monnier ; il épousa Jeanne Bahoul, fille de Guyon B., et de Jeanne de Rallay. C'est lui qui paraît dès 1449, seigneur de Chasnay. — Pierre de B. épousa 1° Jeanne de Beaucé, fille du seigneur de Villettes ; 2° Jeanne du Boisjourdan, mais non Perrine ou Gevrine de Sumeraine qui fut sa bru. — René de B. épousa en cour de Malicorne, le 25 juillet 1486, Marie de Dureil, fille de Guillaume de D., seigneur de la Barbée. — Etienne de B. — René de B. — D'après la généalogie du Boisjourdan, Antoinette de Baubigné serait la nièce et non la sœur de Pierre de Baubigné. Elle était déjà mariée quand elle en hérita en 1621, et avait perdu un frère unique.

François du Boisjourdan afferme, le 6 février 1631, le domaine, la maison seigneuriale de Chasnay et la métairie de la Motte-Vaugemars, près de Chasnay, pour 760 ℔.

Le mariage de Louis-Marie du Boisjourdan, officier de dragons, et de Louise-Victoire-Françoise Pierres, fut contracté devant Loré, à Château-Gontier, le 11 juin 1770. La dame veuve de Chasnay fut rayée de la liste des émigrés le 17 ventôse an VII, sur attestation qu'elle avait résidé à Grez de 1789 à l'an III. Ses enfants étaient : Lancelot, Louis-Joachim, Madeleine, Louise-Alexandra-Jeanne, et Marie du Boisjourdan.